

L'hôtel de la Préfecture

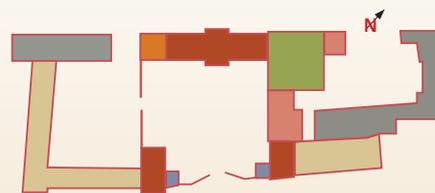
En 1790, parce qu'il possédait déjà les espaces appropriés au fonctionnement d'une administration, l'ancien hôtel de l'intendance accueille le Conseil général de l'Orne, puis l'administration préfectorale en 1800.

En 1810, le baron Lamagdelaine, premier préfet de l'Orne, fit remplacer le mur d'enceinte donnant sur la rue Saint-Blaise par une grille, ce qui permit aux passants de contempler la plus belle et la plus originale des résidences alençonnaises.

Aucune modification majeure, n'est intervenue par la suite. Les extensions du XIX^e et du XX^e siècles, dans la cour des écuries à l'ouest et dans la basse-cour à l'est, ont répondu aux besoins induits par le développement des services administratifs.

En 1903, l'hôtel de Guise est classé monument historique.

En 2000, le Conseil général installe ses services au quartier Lyautey laissant l'hôtel de Guise à la disposition de l'administration préfectorale à l'exception de la salle de réunion de l'assemblée départementale (hémicycle Hubert d'Andigné situé à droite de la Cour d'honneur).



■ 1630-1640	■ 1767-1772
■ 1677	■ 1774-1776
■ 1683	■ 1810
	■ XX ^e siècle

PRÉFECTURE DE L'ORNE
Bureau de la représentation de l'État
et de la Communication Interministérielle
www.orne.gouv.fr

Photos : Préfecture de l'Orne
Conseil départemental de l'Orne
et l'Inventaire de l'histoire.
Source : « Inventaire du patrimoine hôtel de Guise »
Édité en 2006.


PRÉFET
DE L'ORNE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'hôtel de Guise

PRÉFECTURE DE L'ORNE



PATRIMOINE ORNAIS

L'hôtel Fromont de Besnadière

Vers 1630, le receveur des tailles Charles Fromont, sieur de la Besnadière, fit élever une demeure seigneuriale à Alençon, dans le faubourg Saint-Blaise.

Le bâtiment, entre une cour d'honneur et un vaste jardin, se composait d'un pavillon central toit pyramidal et fronton brisé et de deux ailes latérales à trois travées de baies, plus basses. Décrit comme « une fort belle maison où l'art a su mélanger heureusement la brique et le granit », l'édifice était dissimulé de la rue par de hauts murs reliant deux pavillons d'entrée.



L'hôtel de l'Intendance

Depuis la création de la généralité d'Alençon en mai 1636, la cité ducale accueillait les intendants qui représentaient le roi dans les provinces. À ce titre, leur demeure devait contribuer à asseoir leur autorité et leur prestige aux yeux de leurs administrés. C'est pourquoi, dès le XVII^e siècle, l'hôtel Fromont fut convoité. Lorsque l'hôtel de Guise revint à la Couronne en 1749, Louis François Lallemand de Levignen, intendant de 1726 à 1766, proposa de le céder à la ville d'Alençon contre l'obligation de l'affecter à perpétuité aux intendants de la généralité.

Lui-même y vécut à partir de 1751. Après lui, le dernier des intendants, Antoine Jean Baptiste Alexandre Jullien, qui y demeura jusqu'en 1791, donna à l'hôtel l'aspect que nous lui connaissons aujourd'hui.

De 1767 à 1772, il commanda la construction à l'est d'une extension en équerre, dont la façade sur la cour reprend les caractéristiques du corps de logis primitif. Distribué à l'étage en pièces de réception, ce nouveau bâtiment accueillait également les appartements privés de « Madame l'Intendante » tandis que le rez-de-chaussée était réservé à l'intendant et à ses collaborateurs.

Deux ans après l'achèvement de ces travaux, pour relier le nouveau bâtiment au pavillon d'entrée, Jullien fit élever une aile dans laquelle furent aménagés les cuisines (aujourd'hui « la salle des gardes ») et un escalier qui permettait d'assurer une liaison de service avec les salles de réception. Le premier étage fut réservé aux pièces d'office. Une chapelle complétait cette distribution. Édifiée en moellons enduits, cette nouvelle aile rompaît avec l'uniformité des autres bâtiments.

Accolé au pavillon neuf, un pavillon plus modeste fut également bâti sur le jardin afin que Madame l'Intendante puisse disposer au premier étage du petit salon qui manquait à l'ordonnance complète de son appartement.



L'hôtel de Guise

En 1673, l'hôtel fut cédé aux religieuses de la Visitation. Mais en 1676, frappée par le double deuil de son époux en 1671 puis de son fils en 1675, Élisabeth d'Orléans, duchesse de Guise et d'Alençon, cousine de Louis XIV, usa de son droit de retrait féodal¹ pour le reprendre et s'y installer six mois par an.

Ainsi devenu l'hôtel de Guise, le corps de logis fut agrandi vers l'ouest pour accueillir la suite nombreuse de la duchesse.

En 1683, une nouvelle extension fut érigée à l'ouest sur la rue Saint-Blaise, puis une autre à l'est avec un retour en équerre dans la cour des écuries (aujourd'hui dénommée cour Marcel Palmier, en mémoire d'un chef de division de la préfecture mort en déportation en 1945 pour avoir délivré de fausses cartes d'identité pendant l'Occupation).

En 1696, par testament, Élisabeth d'Orléans légua sa résidence et son mobilier à l'hôtel Dieu d'Alençon. Une longue bataille de succession opposa alors ses ayants droit et l'hôpital et il fallut près d'un demi-siècle pour que Louis XV tranchât cette affaire par un arrêt du Conseil d'État qui fit retourner les biens de la duchesse à la Couronne.



1 - Droit de préemption d'un suzerain en cas de transmission d'un bien.